

SEANCE DU 16 JUILLET 2018

Président : Monsieur GAVILLON

Présents : Ms GUERIN, REVEL, Mmes MICHAUD, MAYOUSSIER, VENET, Ms CURT, M. PETIT, ECOCHARD,

Excusés : Mmes RAYNAUD, CALLY, FOURNIER-BERGERON, CHANET, Ms CORDIER, PETITJEAN

Secrétaire de séance : Mme VENET

Le conseil municipal, réuni sous la présidence de Monsieur GAVILLON, maire, approuve le compte rendu de la séance du 11 juin 2018 et passe à l'ordre du jour :

URBANISME

Déclarations préalables

- GREEN PLANET pour M. LYOCHON Jean-Philippe/950 route de la Réna : pose de panneaux photovoltaïques.
- Mme GUYOT Alexandra/1 Le Clos des Chênes : création d'une ouverture dans le séjour, transformation du garage en chambre, construction d'un abri de jardin de 19.75 m2.

Déclaration d'intention d'aliéner ou demande d'acquisition d'un bien soumis à l'un des droits de préemption prévus par le code de l'urbanisme.

- Propriété située 380 route de la Réna, vente BRETIN/LEURENT : la commune n'exercera pas son droit de préemption.

DELIBERATIONS

Acquisition terrain SCI Romans

Monsieur le Maire rappelle qu'afin de régulariser la voie de circulation piétons de l'allée de Romans, et suite aux différents entretiens avec monsieur WEERDMEEETER, représentant la SCI Romans, il est nécessaire d'acquérir les parcelles C238 et C278.

Le cabinet BERTHET LIOGIER CAULFUTY a réalisé les documents modificatifs relatifs à cette cession.

Le prix a été fixé à 1.00 € le m2.

Après délibération, le Conseil Municipal :

- Emet un avis favorable à l'achat du terrain nécessaire à la régularisation de la voie piétonne sur l'allée de Romans, au prix de 1.00 € le m2, auprès de la SCI Romans.

- Donne tous pouvoirs à Monsieur le Maire pour signer l'acte de vente et tous documents s'y rapportant.

Aménagement parking voitures à la gare

Monsieur le Maire rappelle les aménagements et équipements réalisés à la gare de Servas, en collaboration avec la Région Rhône Alpes à plusieurs reprises ces dernières années.

Il rend compte de ses entretiens avec les interlocuteurs de l'assemblée régionale, concernant les problématiques de stationnement aux abords de la gare de Servas. Compte tenu de l'évolution de la fréquentation de la gare du fait notamment de son attrait pour les usagers des communes avoisinantes, il est envisagé de lancer un nouveau projet de parking en collaboration avec la Région Auvergne-Rhône-Alpes.

Une convention de financement partenarial commune/région sera signée.

Le Conseil Municipal :

- Emet un avis favorable à la création d'un parking voitures d'environ 25 places de stationnement pour un montant de 35 000.00 € TTC.
- Demande à Monsieur le Maire de solliciter la Région Rhône Alpes pour l'obtention de subventions relatives cet équipement.
- Donne tous pouvoirs à Monsieur le Maire pour mener à son terme ce dossier.

Demande de subvention réhabilitation des salles polyvalente et sportive

Monsieur le Maire indique que la commune sollicite une subvention dans le cadre de la DETR valant également pour le dossier inscrit dans l'objet ci-dessus.

Ce projet est constitué de 2 tranches de travaux, l'une qui concerne la salle polyvalente et qui vise à mettre cet équipement en accessibilité conformément à l'Agenda d'accessibilité programmée. L'autre concerne la salle sportive et vise à récupérer la structure des ateliers communaux, à doter cette salle de vestiaires, sanitaires et autres équipements en rapport aux cahiers des charges des fédérations sportives,

- Pour la tranche 01 solliciter le fond de solidarité communautaire,
- Pour la tranche 02 solliciter la dotation DETR dans le cadre du second appel à projet 2018 et déposer un dossier au titre du contrat Ruralité 2018.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, après en avoir délibéré,

- DECIDE de solliciter les subventions évoquées ci-dessus pour ce dossier,
- AUTORISE Monsieur le Maire à effectuer toutes les démarches et à signer tous documents nécessaires à l'application de cette décision.

Révision des loyers

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal qu'il y a lieu de procéder à la révision des loyers communaux. A ce jour l'indice de révision du 2^{ème} trimestre est connu, les loyers subiront une augmentation de 1.25 %.

Après délibération, le Conseil Municipal décide d'augmenter les loyers indexés sur le 2^{ème} trimestre, de 1.25 % :

- à dater du 01 août 2018 pour :
 - Madame DIAS VAZ Sabine Monsieur OBERT Sullivan/21 rue des Ecoles,
 - Madame CHEVALIER Audrey Monsieur GRENOT Franck/4 chemin de Longchamp,
 - Monsieur BARROSO Jean-François, Monsieur MURAVJEV Didier/1 place de l'Eglise,
 - les garages situés place des Anciens Combattants.

- A dater du 01 novembre 2018 pour :
 - Madame Monsieur VAROT Cédric /2 place de l'Eglise

Antenne SFR

Monsieur le Maire rappelle que l'antenne est implantée chemin du Suc et qu'une convention a été signée avec SFR. SFR a pour projet de transférer ce contrat à sa filiale « SFR Filiale ». Après délibération, le conseil municipal donne un accord de principe à cette opération.

POUR INFO

- Fourrière animale : compétence assurée par CA3B à dater du 1^{er} juillet.

- Locaux scolaires : compte tenu d'un effectif diminué suite à un arrêt de travail, devis de la Professionnelle du Nettoyage de Péronnas pour un montant de 675.00 € TTC pour le nettoyage d'été, devis accepté.

- Subvention : compte tenu de la participation de Flavie FIEUJEAN aux championnats du monde de rock avec son équipe du Diam's Club de l'école de danse Fred Danse Académie, à Graz en Autriche, le conseil municipal décide l'attribution d'une subvention de 150.00 €. Les modalités de versement seront définies ultérieurement.

COMPTE RENDUS :

Yves REVEL :

- Présentation des différentes consultations auprès de fournisseurs pour des travaux et fournitures. Les devis retenus sont :
 - SIGNAUX GIROD : panneaux de signalisation, panneaux directionnels et vitre radar pédagogique : 1 686.53 € TTC.

- Appartement de la Cure : libération par madame FREMION Paulette le 01 septembre 2018.
- Local des associations chemin de Longchamp : voir pour l'assurance.

Jean-Claude ECOCHARD :

- Bilan positif de la fête champêtre du 07 juillet.

Jean-Pierre PETIT :

- Présentation des travaux du syndicat mixte Veyle Vivante suite à la réunion qui s'est déroulée à Servas le 26 juin.

Serge GUERIN :

- Bilan centre de loisirs périscolaire : en constante augmentation.
- Copil TAP : 80 élèves sur 130 ont fréquenté au moins une fois la structure sur l'année 2017/2018.
- Réception des travaux suite à l'installation des jeux au city et au périscolaire, avec Proludic.

Christèle MAYOUSSIER :

- Rencontre avec la présidente de la gymnastique volontaire pour évoquer le bilan financier et l'éventuelle demande de subvention. A revoir en septembre.
- Commission sports CA3B : un diagnostic des pratiques sportives et des équipements sera réalisé.
- Logo de la commune : concours lancé avec récompense d'un bon d'achat de 200.00 € à valeur chez un commerçant de la commune choisi par le gagnant. Date limite de dépôt des projets 01 octobre 2018 à 18H30, en mairie.
- Assemblée générale basket club : un nouveau président Thomas Quinette a été élu.

Affiché le 23 juillet 2018